

Communiqué du Réseau Français des Villes Educatrices *

Le RFVE, qui rassemble 50 villes parmi les plus impliquées dans l'éducation (dont Nevers, NDR), s'est réuni les 4 et 5 juillet à Nanterre pour confronter les expériences de ses villes adhérentes et exprimer leurs ambitions pour l'éducation.

1) Nous avons constaté dans de trop nombreuses villes l'accumulation des difficultés liées aux mesures, décidées dans la précipitation par le ministre de l'éducation nationale, portant sur la réforme du calendrier scolaire, la mise en place des heures d'aide personnalisée pour les élèves en difficulté, la montée en charge de l'accompagnement éducatif dans tous les collèges et dans les écoles relevant de l'éducation prioritaire, les stages de remise à niveau pendant les vacances et enfin la création du droit d'accueil en cas de grève des enseignants.

Aujourd'hui, le gouvernement nie ces difficultés et avance en dépit des réalités et des besoins des écoles et des enfants.

Après deux rencontres avec le Ministre et son cabinet, nous ne pouvons que regretter et constater son mépris pour les conséquences de ses décisions à travers la suppression de 2 heures d'enseignement dans les écoles concrétisant le manque d'ambition éducative, l'absence de respect du rythme des enfants, la non prise en compte des projets éducatifs locaux et du travail des villes et associations partenaires, la désorganisation des services communaux et des horaires des personnels municipaux,...

Pour l'essentiel il n'y a pas eu d'écoute et de véritable concertation mais la volonté d'imposer ces décisions d'en haut tout en transférant les conséquences sur les communes.

2) Les Villes éducatrices, fortes de leurs actions menées depuis des années et des compétences acquises sur l'accompagnement à la scolarité et le périscolaire, affirment leur légitimité à intervenir.

Nous voulons mettre à profit l'année scolaire 2008/2009 pour expérimenter, construire les modalités d'une coopération bien comprise avec l'éducation nationale dans laquelle les collectivités pourraient faire valoir leurs contraintes propres, leurs propositions, les bilans des actions déjà construites depuis des années.

3) Le RFVE demande donc au gouvernement :

- ▀ Le report de la mise en œuvre définitive de la modification uniforme du calendrier scolaire national, de la mise en place unilatérale des heures de soutien sur le temps scolaire, de la remise en cause de la scolarisation des 2 – 3 ans, de la généralisation de l'accompagnement éducatif et des stages de remise à niveau pendant les vacances.
- ▀ D'accorder en urgence une dérogation à toutes les villes étant organisées à 4 jours et demi et souhaitant les conserver et de ne pas imposer un seul modèle pour la journée et la semaine scolaire.
- ▀ De considérer donc l'année 2008/2009 comme une année expérimentale avec une évaluation partagée et un suivi à tous les niveaux.
- ▀ De reconnaître les projets éducatifs locaux qui ont fait leur preuve comme le cadre de coopération, d'articulation et de contractualisation pérenne entre l'éducation nationale, l'Etat et les communes.

- ▀ De déléguer aux communes qui en ont exercées la compétence jusqu'à présent, la gestion, l'animation et les crédits de « l'accompagnement éducatif » pour garantir la cohérence des actions quels qu'en soit les acteurs et les financements.
- ▀ D'assurer la pérennité des actions de « réussite éducative » et de garantir leur financement après 2009.

► D'intégrer les stages de remise à niveau pour les élèves en difficulté dans un parcours éducatif cohérent avec l'action des enseignants, l'accompagnement à la scolarité et les démarches de réussite éducative. Sans cela, ils n'ont aucun sens et la précipitation actuelle ne le permet pas.

4) En urgence, les Villes éducatrices appellent les parlementaires à exprimer le refus du transfert des charges et des compétences de l'Etat sur les communes à propos du droit d'accueil en cas de grève des enseignants.

Quand une école est ouverte avec des enseignants non grévistes, le « service minimum » existait de fait et relevait de l'éducation nationale. Il doit continuer ainsi.

Quant une école est fermée, on peut s'interroger sur le besoin d'accompagner les enfants et les familles à condition d'assurer les conditions de sécurité et de qualité de l'accueil.

Mais, nous refusons le transfert de responsabilité civile et pénale sur les Maires.

Nous refusons les conditions d'annonce et d'organisation en 48 heures qui ne permettent pas de garantir aux parents la sécurité et la qualité nécessaires.

Nous refusons le transfert financier sans compensation intégrale du coût et nous demandons pour les villes moyennes et grandes un seuil planché de financement par écoles concernées.

Nous appelons les parlementaires à intervenir pour modifier l'ensemble de ces dispositions et nous soutenons l'Association des Maires de France et l'Association des Maires des Grandes Villes de France.

5) Nous appelons les villes et tous les acteurs de l'éducation à se rencontrer et à confronter leurs analyses des besoins et leurs propositions pour l'éducation du XXIème siècle, le développement des projets éducatifs locaux et l'articulation des temps éducatifs entre l'éducation nationale, les villes et les familles.

Nous appelons les villes à être à l'initiative d'Assise de l'éducation pour contribuer à cette réflexion et ces convergences dès le premier trimestre 2008/2009.

Nous les appelons à participer aux Rencontres Nationales de l'éducation de Rennes les 7, 8 et 9 octobre 2008, dont le réseau sera partenaire et qui sera l'occasion de tirer un bilan de la rentrée pour les villes éducatrices.

* La liste des villes adhérentes au RFVE : AIX-EN PROVENCE, AIX LES BAINS, AUBAGNE, ANGERS, AURILLAC, BELFORT, BREST, CALUIRE ET CUIRE, CERGY, CHAMBERY, CHAUMONT, CHELLES, CLICHY-SOUS-BOIS, CLERMOND FERRAND, CREIL, DIJON, DUNKERQUE, ERAGNY-SOUS OISE, EVRY, FECAMP, FEYZIN, GRENOBLE, HEM, HEROUVILLE, KREMLIN-BICETRE, LA ROCHE SUR YON, LA ROCHELLE, LAXOU, LE MANS, LES LILAS, LILLE, LIMOGES LORIENT, LORMONT, LYON, MAINVILLIERS, MAUBEUGE, MEYZIEU, MONTPELLIER NANTERRE, NANTES, NEVERS, NIORT, ORLEANS, PARIS, PERPIGNAN, PESSAC, POITIERS, QUIMPER, RENNES, ROUBAIX, SAINT-ETIENNE, SAINT HERBLAIN, SAINT- NAZAIRE, SAINT PRIEST, ST-JACQUES-DE-LA-LANDE, ST MICHEL-SUR-ORGE, SEYSSINS, TORCY, TOURCOING, TOURNEFEUILLE, TOURS, TROYES, VAULX-EN-VELIN, VILLEURBANNE, VITROLLES, COMMUNAUTE URBAINE DE LYON, METRO GRENOBLE, RENNES METROPOLE